

Vœux à la population

10/01/2026

Excusés Sous-préfète, Gendarmerie (période de réserve)

Chers collègues élus

Mesdames Messieurs,

Merci de votre présence nombreuse à cette cérémonie des vœux. Bienvenue à celles et ceux qui nous rejoignent pour la première fois ou de manière exceptionnelle.

Au 31 janvier 2025 la population totale de Saint Georges du Bois est de 1903 habitants. Encore une petite augmentation dans un contexte où nous n'avons pas attribué beaucoup de nouveaux permis de construire. Ce n'est pas par un manque de terrain disponible mais c'est le reflet d'un contexte plus large où les augmentations des coûts de construction, des coûts de l'argent entre autres, réduisent largement les possibilités d'accéder à la propriété. En conséquence, la pression sur le locatif augmente malgré une offre qui s'étoffe par des réhabilitations en croissance notable, la pénurie de logement est problématique. C'est un sujet largement évoqué dans les échanges avec nos partenaires qui comme nous, sont un peu démunis sur le sujet et victime d'orientations politiques plus larges.

Sur ce sujet de l'évolution de population et du logement un autre indicateur devient très inquiétant, c'est la baisse de la natalité ; en 2025 seulement 8 naissances ont été enregistrées sur la commune. C'est moins de la moitié du niveau d'il y a quelques années. Alors certes nous n'y pouvons pas grand-chose mais le constat est rude. Depuis de nombreuses années l'absence de politique familiale dynamique, renforcée par les incertitudes diverses et variées agitées ou brandies en permanence par les médias, ont eu raison de cette spécificité nationale à savoir un taux de natalité qui couvre largement le renouvellement des générations. Il y a urgence à l'heure des débats sur les retraites ou sur l'allongement de la durée de vie, de se saisir de cette question essentielle.

Conséquence directe de cette situation, nous avons connu une fermeture de classe en septembre 2024, puis une nouvelle en septembre 2025, et les projections à quelques années si nous ne comptabilisons pas d'arrivées notables de familles avec enfants, sont loin d'être réjouissantes. Malgré cela nos écoles sont toujours accompagnées par une équipe enseignante dynamique et volontariste, dont je tiens à saluer ici l'engagement permanent auprès de nos têtes blondes. L'école reste toujours le poumon de la vie du village

Plus localement mais aussi important pour la vie locale, 2025 a enfin vu la réouverture de la boulangerie ; 22 mois de démarche pour Lambert afin de décrocher tous les sésames : formation, financement, démarches administrative. L'an dernier je vous parlais du parcours du combattant et bien je peux vous affirmer, moi qui l'ai pratiqué, que c'est pire. Mais le résultat est là ; tous les matins sauf le lundi, le village s'anime, les habitants se croisent, discutent peuvent même boire un café devant la boulangerie. Mardi dernier c'était le lieu de sortie exotique sous la neige. Le dimanche matin, la marchande d'huîtres qui a patienté pendant tout ce temps malgré la perte de plus de 40 % de son chiffre d'affaire, a retrouvé sa clientèle et même plus. Merci à elle pour sa fidélité. Les autres commerçants ambulants (Pizza, charcutier traiteur, Kebab...) participent également à l'animation de notre commune. Merci à eux tous et merci également à vous georgipolitains par vos choix de consommation, vous êtes le maillon indispensable à cette animation commerciale qui dynamise la vie locale.

L'autre secteur qui rayonne sur la commune est celui de la santé. Nous ne connaissons pas les difficultés de certains secteurs. L'organisation du cabinet médical à la suite de nouveaux travaux permet à 4 médecins, 3 kinés, 3 infirmières d'exercer dans de bonnes conditions leur compétence au service de la population. Attrait complété par notre pharmacien. L'ensemble contribue largement à l'attractivité de notre commune.

En complément de ces atouts indispensables, le tissu économique local se renforce avec le dynamisme des entreprises dans des secteurs divers et variés en adéquation avec les besoins de la population : construction, couture, informatique, travaux et entretien. Un inventaire de toutes ces activités est accessible sur le site internet de la commune. Il peut y avoir des oubliés, la commission communication glane en permanence les informations pour compléter cette source d'information. Sur la zone d'activité va bientôt se construire un cabinet vétérinaire. Les disponibilités foncières sur le périmètre de la zone d'activité sont très convoitées. Les conséquences de la loi Climat et Résilience et de son décret sur le Zéro Artificialisation Nette continue à accentuer la pression déjà existante sur le foncier économique disponible qui devient une denrée rare. Le service développement économique de la CDC en charge de la promotion de ces terrains est en contact permanent avec des entreprises intéressées par le foncier, intérêt renforcé par la situation géographique : proximité de l'autoroute, d'agglomérations dynamiques (La Rochelle, Niort, Rochefort) qui ont des contraintes d'accessibilité, enfin et surtout l'arrêt TGV en gare de Surgères, qui assure la rayonnement d'Aunis Sud.

Saint Georges du Bois propose aussi à travers ses associations de multiples activités et manifestations. Chaque année de nouvelles propositions sont faites et l'adhésion de la population se confirme au fil des années. Le tissu reste actif grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Les nouvelles idées ne manquent pas. 2025 a vu la mise en place de Festi paille ; une animation multigénérationnelle autour des jeux, de la musique dans la

convivialité. Notre parc et nos salles accueillent au cœur du bourg toutes ces animations. Merci donc aux multiples acteurs qui activent ces divers moments où se cultivent la rencontre, l'échange et la convivialité. Les activités sportives se structurent également et s'organisent pour l'accueil des jeunes pour des propositions plus ludiques en adéquation avec les organisations familiales.

L'équipe de nos agents municipaux évolue également et se restructure. Disponibilités, maladie ou accident, départ à la retraite, fermeture de classes, tous ces événements nécessitent réorganisation, optimisation. En parallèle l'évolution des métiers oblige en permanence à se former, à se perfectionner. L'apport technique de la visio ou l'organisation mutualisée des formations proposées par la Communauté de Communes, facilitent l'accès et l'efficacité de ces périodes.

Le service technique est de plus en plus absorbé depuis l'abandon des solutions chimique, par les interventions manuelles de nettoyage, de contrôle de la végétation, sur les trottoirs et dans les espaces communaux. L'enherbement des voies publiques dans le cimetière est une solution qui au fil du temps se justifie pleinement et répond aux objectifs. Par contre le non entretien des concessions qui elles sont privées, produit un aspect de friches, fort mal vécu en général. Résultat en 2025 à l'approche de l'automne, plus de 300 heures ont été nécessaire pour venir à bout de ces négligences. C'est un exemple parmi tant d'autres des conséquences des incivilités. Je vous prends cet exemple non pas pour juger de la contrainte réglementaire mais pour sensibiliser aux conséquences qu'elles génèrent dans le quotidien des services municipaux. C'est pourquoi j'adresse un remerciement public et collectif à nos agents pour leur engagement permanent à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des georgopolitains.

En 2025 nous n'avons pas concrétisé tous nos projets d'investissement par manque de financement ou par l'allongement des procédures. Malgré tout 240 000 Euros ont été dépensés dans les équipements des services administratifs dont 6 700 Euros pour un boitier sécurité protection des données ; dans la voirie bien sûr avec la rue du Pas Caillet et diverses études pour des chantiers à venir. Une tondeuse plus performante et plus moderne a été acquise pour 55 000 Euros. L'étude pour la végétalisation des cours d'école et leur désimperméabilisation a été finalisée reste à savoir maintenant ce qu'on fait de ce constat et du coût des travaux ; ce sera pour le futur conseil. Nous avons continué le remplacement des menuiseries aux écoles et au club house du foot dans la prolongation de nos engagements pour la rénovation énergétique. Des travaux de sécurité et de remise en conformité électrique ont également été faits. Le dossier de la rue de la Métairie préparé par le Syndicat de la voirie a été approuvé mais les travaux irréalisables en hiver sont programmés aux beaux jours après validation et inscription dans le budget 2026 lequel sera voté avant les prochaines échéances électorales. Enfin après moult déboires nous avons signé le marché pour le remplacement du photovoltaïque aux écoles, les intempéries n'ont pas permis leur

finalisation. Certains chantiers pourtant urgents n'ont pas pu être lancés soit par des modifications de choix technique (souvent ils ne répondent pas aux exigences des financements) soit par défaut de financement. Toujours la même rengaine et cela ne s'arrange pas, il n'y a plus de sous nulle part. La mise en place des ambitions sur les performances environnementales prennent de plein fouet les restrictions financières. Quand il reste uniquement l'excédent de fonctionnement pour investir, c'est un peu court. Si vous avez 100 Euros et qu'on vous aide à hauteur de 100 Euros vous pouvez dépenser 200. Si on ne vous aide plus vous n'avez que 100 Euros et comme l'avenir n'est pas très clair, vous dépensez plutôt 80 en gardant 20 au cas où. Normal, réflexe naturel, plutôt fourmis que cigales.

Sur ce volet financier j'ai tenu mes engagements de désendettement de la commune et de maintien des taux de fiscalité.

Les travaux prévus par Eau17 à Poléon ont été décalés sur 2026, comme d'ailleurs l'effacement des réseaux Rue de la Mare à Poléon.

Tous ces reports d'activité m'interrogent quand même sur le remplissage des carnets de commandes et l'activité des entreprises. Mon tempérament optimiste me pousse à penser que ce n'est qu'une mauvaise passe et que comme toute crise elle laissera la place à du mieux.

Autre évolution en cours ou à venir, c'est le tant décrié PassCyclad. Il est maintenant obligatoire pour accéder aux déchèteries. Il était devenu obligatoire pour les entreprises aux 1<sup>er</sup> Janvier 2025. L'objectif principal était de contrôler l'origine des déchets. En effet tous les territoires riverains avaient mis en œuvre cette pratique ou interdisaient l'accès aux professionnels. Les déchèteries de Cyclad étaient une aubaine. Après une année le résultat est là, une baisse de 10 000 tonnes de flux entrants sur nos déchèteries. Toujours à Cyclad les investissements sur l'unité de valorisation énergétique sont maintenant opérationnels et répondent largement aux besoins du territoire, tout comme le centre de tri modernisé d'Altriane qui entre en fonction dans les jours à venir. Cela vous paraît éloigné mais cette autonomie acquise en matière d'outils de traitement, assure à réglementation constante une grande stabilité pour les coûts à venir.

A la CDC Aunis Sud les propositions de service aux communes et aux habitants se structurent. Les Maison France Service et leur délocalisation dans les Mairies confirme le besoin indispensable d'assistance pour l'accès à de nombreuses obligations sur un large panel de la population. Le tout dématérialisé montre ses limites. Le constat est le même pour les conseillers numériques. Renov info Service malgré tous les soubresauts de ses

ambitions, de ses moyens et de son organisation reste très sollicités par les particuliers qui désirent s'engager dans cette voie. La conseillère en énergie apporte ses compétences dans les communes sur tous les sujets en rapport avec la consommation énergétique. Elle propose une optimisation des contrats, des coûts de fonctionnement avec au final des économies parfois substantielles pour les budgets. La chargée de contractualisation assiste les services dans l'élaboration des dossiers de demande de fonctionnement. Là aussi l'ingénierie est indispensable et nos communes en sont souvent dépourvues.

Bien évidemment ces nouveautés ne remettent pas en cause l'exercice des compétences sport, culture, enfance jeunesse, l'urbanisme, ce développement économique, le tourisme, les mobilités, le réseau des bibliothèques toutes assurées efficacement par les agents. Alors oui l'intercommunalité amplifie ses prérogatives, non ce n'est pas elle qui met les normes, les réglementations, la complexification, elle répond seulement aux exigences imposées par le législateur, ou la technocratie. Je m'insurge contre le discours qui la rend responsable des maux de la nation ; l'endettement, l'inertie etc ....

Voilà brièvement brosser la vision que j'ai de l'année 2025 pour notre commune et son environnement. 2026 est engagée ; année électorale donc probablement année de changements à venir. Personnellement je me retire. Pendant toutes ces années malgré les vicissitudes, j'ai pris beaucoup de plaisir dans cet engagement. J'ai essayé de la faire dans le sens des valeurs que je porte, et tout n'est pas parfait. Il faut bien en laisser pour les autres. Saint Georges du Bois a la chance d'être dans un territoire dynamique sur de nombreux volets. Alors certes il y a des points d'ombre que nous pouvons difficilement modifier rapidement et localement. Il faut donc composer avec et continuer à saisir les opportunités qui se présentent inévitablement. Bon courage aux futurs élus.

Je remercie tous ceux qui depuis toutes ces années m'ont fait confiance par leurs suffrages, ceux qui ont travaillé et partagé le quotidien de la vie locale ; les élus, les adjoints, bien sûr les agents investis quotidiennement sur tous les fronts au service de l'action publique et tous les partenaires associatifs, aux professionnels dans leur diversité.

Abordons 2026 avec courage et ambition. Que cette nouvelle année soit belle, bonne et heureuse, et se déroule dans la Joie, la Paix et avec l'Esperance, pour chacun de vous, vos familles et pour notre vie locale